

PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2021

Multi-accueil

« L'Arc-en-ciel »

Projet éducatif et projet social



Centre Intercommunal d'Action Sociale du Pays Rignacois
1 place du portail haut - 12390 RIGNAC
communautecommunes@pays-rignacois.fr
05 65 80 20 80

SOMMAIRE

I- DESCRIPTION DE L'ETABLISSEMENT

1. Gestionnaire
2. Structure Multi-accueil
3. Date d'ouverture
4. Caractéristiques fonctionnelles

II- LE PROJET SOCIAL

1. Présentation de l'organisme gestionnaire
2. Présentation du territoire
3. Etat des lieux et services existants
4. Orientations et décisions
5. Les nouveaux locaux
6. Les moyens humains
7. Missions et objectifs

III- LE PROJET EDUCATIF

1. L'accueil
2. L'accueil au quotidien
3. L'éveil
4. Les repas
5. Les soins
6. Le sommeil
7. Le doudou et tétines
8. Le travail en équipe

IV- ANNEXE PERSONNEL

I- DESCRIPTION DE L'ETABLISSEMENT

1. Gestionnaire

Nature juridique : CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE DU PAYS RIGNACOIS

Adresse : 1 Place du Portail Haut - 12390 RIGNAC

Tél. : 05.65.80.20.80

Mail : cte.communes.pays.rignacois@wanadoo.fr

Président : Monsieur Jean-Marc CALVET, Président

Correspondant : Madame Hélène Clergue, Directrice des Services

2. Structure Multi-accueil

« L'ARC-EN-CIEL »

2 avenue du stade - 12380 RIGNAC

Tél. : 05.65.64.50.57

Mail : maison-enfance-ram@orange.fr

Directrice : Madame Corinne BOUSQUET

3. Date d'ouverture

Le 14 mars 2011

4. Caractéristiques fonctionnelles

Capacité : 26 agréments

Modalités d'accueil : accueil régulier (à temps plein ou temps partiel) et accueil occasionnel

Age des enfants accueillis : de 10 semaines 6 ans révolus

Contrat enfance : oui

La structure reçoit un avis d'ouverture du Conseil Général et est placée sous le contrôle des services de PMI (Protection Maternelle et Infantile). Cet agrément est un gage de sécurité ; il garantit une bonne qualité de l'accueil, des locaux et du personnel.

II- LE PROJET SOCIAL

1. Présentation de l'organisme gestionnaire

Le multi- accueil « L'ARC-EN-CIEL » est géré par le C.I.A.S. du Pays Rignacois (Centre Intercommunal d'Action Sociale du Pays Rignacois).

C'est dans le cadre de la compétence optionnelle « Action Sociale » que la Communauté de Communes du Pays Rignacois a inscrit dans ses statuts :

- la création d'un Centre Intercommunal d'Action Sociale qui aura pour attribution le fonctionnement et
- la gestion de services collectifs à caractère social et médico-social

2. Présentation du territoire

La structure se situe sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays Rignacois composée de 8 communes (Anglars Saint Félix, Auzits, Belcastel, Bournazel, Escandolières, Goutrens, Mayran et Rignac).

Rignac situé à proximité des 3 pôles urbains : Decazeville – Rodez – Villefranche de Rouergue.

Cette proximité géographique, la politique de réhabilitation de l'habitat menée dans le cadre d'OPAH et de programmes locaux de l'habitat associées à une forte construction de logements neufs attirent de nombreux résidents et particulièrement des jeunes familles avec enfants.

Un lycée et 2 collèges sont également présents sur le territoire, ce qui engendre des temps de garde, à temps partiel pour les enfants d'enseignants.

3. Etat des lieux et services existants

Les caractéristiques démographiques

Une augmentation de la population sur le territoire (Données INSEE)

POPULATION	2006	2008	2013	2014	2015	2016	2017	2018
MUNICIPALE	4982	5137	5436	5440	5482	5492	5529	5577

La population du territoire de la Communauté de Communes de Rignac a augmenté de plus de 9.20% sur une période de 10 ans de 2008 à 2018. L'évolution de la population concerne particulièrement des familles jeunes avec enfants.

Etude de besoins

L'analyse des résultats de l'enquête réalisée en 2008 auprès des familles du canton montrait que 70% de ces familles connaissaient un problème de garde des enfants.

Il n'y a eu d'enquête de besoins réalisée depuis 2008, mais l'évolution de la population conforte les résultats précédents.

Analyse de cette situation

Les résultats font apparaître des besoins importants au niveau de la garde des enfants de 3 mois à 6 ans et du centre de loisirs déjà en place ; les demandes exprimées sont de plusieurs ordres :

Au niveau de la halte garderie :

- augmentation du nombre d'ouverture jours, de l'amplitude horaire
- évolution vers un multi-accueil avec augmentation du nombre de place.

Au niveau du centre de loisirs :

- Ouverture le mercredi et toutes les vacances
- Une amplitude horaire plus importante le matin et le soir

Au niveau des garderies périscolaires :

- Augmentation de l'amplitude horaire

Au niveau du ram :

- Un ram mobile

Les services existants

Multi accueil

- Le multi accueil a été mis en place en 18 septembre 2001 avec 1 jour d'ouverture par semaine (Mardi) et une capacité de 12 places
- Au 01 Janvier 2004 : évolution vers 2 jours d'ouverture par semaine (Mardi et Jeudi) pour 12 agréments
- Au 01 Septembre 2005 : évolution vers 3 jours d'ouverture par semaine (Lundi, Mardi et Jeudi)
- Au 15 mars 2011 : ouverture du multi accueil avec 5 jours d'ouverture par semaine et 20 agréments.
- Au 01 septembre 2018 : augmentation de l'agrément à 26 places

Relais assistantes maternelles

- Depuis 1999, le relais assistantes maternelles fonctionne 1 jour par semaine, le vendredi matin, un espace rencontre halte jeux est organisé ; le relais assure le vendredi après-midi une permanence administrative pour les assistantes maternelles et les parents.
- A compter de mars 2011, une matinée de halte-jeux supplémentaire est mise en place.
- Depuis 2016, 2 halte-jeux par semaine et 2 permanences administratives.

Les assistantes maternelles

- Les assistantes maternelles agréées sont 22 sur le territoire et offrent une capacité de 69 places.

Un Accueil de Loisirs Sans Hébergement à Rignac

- L'A.L.S.H. de Rignac «les Alzouzous», est ouvert les mercredis (journée entière), toutes les petites vacances (Février, Pâques et Toussaint) et 5 semaines pendant les grandes vacances.

La Communauté de Communes comptabilise 7 écoles maternelles et primaires sur le territoire (6 écoles publiques et 1 école privée), 2 collèges à Rignac (1 public et 1 privé) et 1 lycée.

4. Orientations et décisions

Les domaines de l'enfance sont plus que jamais devenus un enjeu majeur social, économique et culturel pour notre territoire.

La Communauté de Communes a terminé un programme important de modernisation de l'ensemble des locaux scolaires : rénovation et extension des écoles (Auzits, Escandolières, Goutrens et Rignac) et constructions des écoles à Mayran, Bournazel et Anglars.

Toutes les écoles primaires et maternelles possèdent une garderie périscolaire, avec une augmentation de l'amplitude horaire (le matin à partir de 7H30, et le soir jusqu'à 19H)

Concernant l'accueil de la petite enfance, le multi-accueil « L'Arc-en-ciel » est donc ouvert depuis mars 2011 avec 26 places et 5 jours par semaine

Le multi accueil ainsi que le RAM fonctionne dans des locaux rénovés (voir plan ci-après).

Le centre de loisirs de Rignac, hébergé dans les locaux de l'école publique primaire de Rignac, a connu aussi son évolution. Depuis février 2009, la Communauté de Communes en assure le fonctionnement et la gestion avec une ouverture tous les mercredis, 2 semaines aux petites vacances (Février, Pâques et Toussaint) et 5 semaines pendant les grandes vacances,

Depuis 2011, l'accueil aux vacances d'été a été prolongée jusqu'à 5 semaines

Depuis 2012, l'accueil des mercredis se fait soit à la demi-journée, soit à la journée.

Afin de répondre aux demandes des familles, l'amplitude horaire a elle aussi été revue, elle est actuellement de 7H30 à 18H30.

L'extension de l'école de Rignac, et tout particulièrement l'aménagement de la salle de sieste, du restaurant, des cuisines et de salles annexes, a permis d'accueillir le centre de loisirs dans des locaux mieux adaptés.

6. Les moyens humains

Le personnel du Multi-Accueil est qualifié et encadrera quotidiennement les enfants (8 agents).

L'équipe est ainsi constituée :

Directrice	Madame Corinne BOUSQUET	Educatrice de jeunes enfants
Directrice Adjointe	Madame Muriel COUDERT	Educatrice de jeunes enfants
	Madame Julie ROUZIES	Auxiliaire de puériculture Principale de 1^{ère} classe
	Mademoiselle Anaïs LAYRAC	Auxiliaire de puériculture Principale de 1^{ère} classe
	Madame Annie ARDOUREL	ATSEM principal de 1^{ère} classe
	Madame Séverine BESSIERE Mademoiselle Laurence BOUFFIL Madame Maguy HELIEZ Madame Emeline DELPLACE	Adjoints d'animation Titulaires du CAP Petite Enfance

En annexe, le planning des agents.

7. Missions et objectifs

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale du Pays Rignacois souhaite apporter une offre diversifiée aux familles et dans ce cadre, elle apportera une attention particulière au fonctionnement du RAM.

Le Multi-Accueil répond aux demandes des parents souhaitant pour leur enfant un lieu d'accueil où il pourra s'épanouir, s'éveiller en compagnie d'autres enfants et d'une équipe de professionnels qualifiés.

Le Multi-Accueil représente pour les parents un lieu sécurisant en raison de la compétence du personnel toujours présent. C'est aussi pour eux un lieu de socialisation du fait des adultes qui y travaillent et de la présence d'autres enfants.

Le Multi-Accueil est aussi une source d'informations : échanges avec le personnel, panneau affichage....

Des rencontres parents - personnel - médecin pourront être organisées afin de répondre aux questions des parents.

Les parents peuvent être conviés à des sorties pour accompagner et participer à l'encadrement des enfants.

Les enfants qui sont accueillis sont petits. Chaque enfant est à la fois unique et différent de l'autre. Ces différences peuvent être culturelles, sociales, religieuses ou physiques. Le Multi-Accueil doit permettre aux enfants de s'ouvrir à la différence.

Le Multi-Accueil ne doit pas être uniquement un mode de garde, mais offrir à l'enfant un lieu éducatif, un lieu de vie et de joie, qui laisse la place à la fantaisie, la spontanéité, l'humour et la convivialité. Un lieu où l'enfant vit sa vie d'enfant, et construit sa personnalité au travers du jeu et du plaisir de jouer.

III- LE PROJET EDUCATIF

PLAISIR ET BIEN-ETRE sont au centre de nos préoccupations tant en direction des enfants et de leur famille qu'en direction des membres de l'équipe.

Une équipe qui se veut accueillante et respectueuse est une équipe sécurisante pour les familles. Elle facilite la relation de confiance et le dialogue. Tout sera mis en œuvre pour que ces notions de plaisir et de bien-être jalonnent les premières expériences de l'enfant en collectivité.

Autres objectifs :

RESPECT du rythme de l'enfant
 de soi
 des autres
 de l'environnement

Accompagnement vers l'**AUTONOMIE**

Rencontres et **SOCIALISATION**

Mettre en **CONFIANCE**, se faire confiance, faire confiance

Favoriser la **DECOUVERTE**

Assurer la **SECURITE** physique et affective

La directrice et son adjointe sont garantes de ces objectifs éducatifs qui donneront une direction au travail du reste de l'équipe. Il est attendu que chaque membre de l'équipe donne une dynamique à ce travail en se positionnant par rapport à son savoir être et son savoir-faire.

1. L'accueil

L'ADAPTATION

Du côté du parent :

- Donner un sentiment de confiance aux parents
- Respecter la diversité sociale et les différences culturelles
- Respecter les parents dans leur fonction éducative de façon à maintenir une cohérence entre la famille et la structure
- Etablir des relations constructives basées sur la complémentarité, accompagner les familles dans leurs réflexions et préoccupations éducatives et parentales
- Favoriser les rencontres et les échanges entre parents

Du côté de l'enfant :

Adaptation = une période durant laquelle l'enfant pourra trouver une sécurité affective lui permettant de mieux vivre la séparation avec ses parents

Du côté des professionnels :

- Être attentif au rythme de l'enfant, à sa capacité d'établir un contact
- Être capable de discerner les centres d'intérêts de chaque enfant, se mettre à leur disposition.
- Garder comme priorité que ces premiers passages dans la structure lui apportent du plaisir et l'envie de revenir

2. L'accueil au quotidien

LES TRANSMISSIONS

De la part des parents :

- Elles sont primordiales et vont conditionner l'organisation de la journée de l'enfant

De la part de l'équipe :

- Être transparent et honnête tout en prenant en compte la sensibilité du parent et utiliser les outils mis en place par l'équipe

LES SEPARATIONS/ RETROUVAILLES

- Laisser le temps à l'enfant d'arriver, de se familiariser avec l'ambiance
- Amener le parent à prendre conscience de la nécessité de ce temps
- Savoir rester disponibles pour le reste des enfants qui attendent leurs parents
- Savoir partager le temps d'accueil entre plusieurs parents

3. L'éveil

L'adulte a un rôle bienveillant, donne ses limites, les règles, et met l'enfant en confiance.

Il propose des temps de découverte et d'apprentissage en ayant une attitude stimulante et dynamique.

Mettre en place des jeux libres qui répondent aux envies des enfants :

Quotidiennement et à des horaires réguliers, l'équipe propose des ateliers divers et variés.

Afin de respecter le jeu des enfants, les adultes veilleront à ce que chaque jeu soit complet, accessible (organiser le rangement...).

Permettre à l'enfant d'exprimer ses choix sans pour autant être livré à lui-même

L'adulte l'accompagne (joue avec lui) si l'enfant est demandeur. Par respect pour les autres utilisateurs, le jeu sera rangé.

Permettre aux enfants de ne rien faire

Permettre aux enfants de jouer seul ou entre eux

L'adulte aura une attitude bienveillante et se positionnera dans l'observation tout en se rendant disponible

Au-delà du jeu libre qui implique que l'enfant prenne des initiatives et soit autonome, il est entendu que l'équipe encadrante, dans un souci de bien-être du groupe sera en mesure de proposer des activités contenant (canalisantes, rassurantes).

Savoir apprécier par l'observation la mise en place de ces activités.

4. Les repas

Espace convivial : moment calme et de détente

L'adulte veille à maintenir ce calme en accompagnant l'enfant

- Amener l'enfant vers une autonomie maîtrisée
- Respecter le rythme de chacun
- Amener l'enfant à prendre plaisir à manger

5. Les soins

- Répondre individuellement au besoin d'être changé
- Accompagner l'apprentissage à la propreté en accord avec la famille
- Amener l'enfant à être autonome en ce qui concerne son hygiène corporelle
- Respecter l'intimité de l'enfant
- Créer une relation privilégiée avec l'enfant
- Repérer les signes de mal être, de mauvaise hygiène, d'une maladie
- Respecter les prescriptions médicamenteuses

6. Le sommeil

- Créer un climat rassurant avant la sieste et individualiser le coucher
- Respecter le rythme de chacun
- Veiller à ce que le besoin de sommeil de chaque enfant soit respecté

7. Le doudou et tétines

- Respecter la demande de l'enfant en cohérence avec la famille
- Savoir aider les parents à comprendre les besoins de leur enfant
- Amener l'enfant à se séparer de son doudou en lui proposant autre chose

8. Le travail en équipe

Mettre en place un travail d'équipe de qualité

A partir d'un projet pédagogique élaboré ensemble, qui nécessite l'adhésion de chaque membre de l'équipe, le personnel de la structure sera en capacité d'offrir un accueil de qualité. Pour y parvenir, la responsable et son adjointe auront à animer :

- Une équipe où chacun a sa place et à conscience du rôle important qu'il joue dans le développement de l'enfant,
- Une équipe cohérente auprès de laquelle les parents et enfants trouveront des réponses identiques
- Une équipe respectueuse, disponible et à l'écoute des familles et des membres qui la composent

Moyens mis en place :

- Ecriture d'un projet pédagogique en équipe, à partir des objectifs fixés dans le présent projet
- Réunions d'équipes régulières (1fois/mois) pour analyser ses pratiques, élaborer des projets d'activités et réguler les éventuelles tensions
- Dynamisation de l'équipe par des événements ponctuels : sorties, repas de Noël, goûter d'anniversaire...
- Définition du travail de chacun (fiche de poste)

Afin de permettre aux familles de mieux percevoir les objectifs de notre équipe, ce projet éducatif sera synthétisé dans un livret d'accueil, remis à chaque parent

Ce livret donnera un aperçu de la journée de l'enfant et de la qualité de l'accueil. Il servira de support à la communication avec les familles et sera complété par un cahier de liaison personnel à chaque enfant.

IV- ANNEXE PERSONNEL

ORGANIGRAMME Multi-Accueil « L'ARC-EN-CIEL »

Mme Corinne BOUSQUET

Directrice
Educatrice de Jeunes Enfants
Temps partiel 80%

Mme Muriel COUDERT

Directrice - Adjointe
Educatrice de Jeunes Enfants
Temps complet

Mme Julie ROUZIES

Auxiliaire de Puériculture Principal
Temps complet

Mme Stéphanie BOUSQUET

Auxiliaire de Puériculture Principal
Temps complet

Mme Annie ARDOUREL

Assistante Maternelle (ATSEM)
Temps complet

Melle Laurence BOUFFIL

Aide Maternelle
Temps non complet
(31H.30/hebdo)

Mme Maguy HELIEZ

Aide Maternelle
CAP Petite Enfance
Temps partiel 99%

Mme Séverine BESSIERE

Aide Maternelle
CAP Petite Enfance
Temps complet

Mme Emeline DELPLACE

Aide Maternelle
CAP Petite Enfance
Temps complet

Mme Sabine GARCIA

Agent d'entretien
Temps non complet
(16.50H/hebdo)

AU 01/08/2021